

Objectifs

- Appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur site industriel
- Comprendre les risques liés à l'activité industrielle
- Comprendre les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes et acquérir une culture sécurité

Public et pré-requis

- Personnel exécutant

Programme et déroulement

- Contexte et enjeux de la sécurité
 - Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection
 - Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles
 - Les conséquences humaines, matérielles, économiques et juridiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
 - Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail
- Les risques et moyens de prévention / protection
- Organisation de la prévention lors des interventions
 - L'analyse de risque, le mode opératoire, le plan de prévention et l'autorisation de travail.
- Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de niveau 1
 - L'obligation de respecter les documents de travaux.
 - En cas de situation dégradée :
 - Arrêter le travail
 - Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité
 - Informer son supérieur hiérarchique qui informe l'entreprise utilisatrice

Le cas échéant, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctives et à la révision de l'analyse des risques

- Le droit de retrait devant un danger grave et imminent
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non qualité du travail
- Evaluation des connaissances des stagiaires

Nota : programme de formation répondant aux exigences du référentiel ANFAS et DT40

Evaluations : Test

Pédagogie : Vidéoprojecteur, diaporama pédagogique, livret stagiaire

Suivi de l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur

Effectif maximum

12 participants

Durée

1 journée soit 7h